



Soutien et financement pour une norme canadienne des produits de consommation jetables dans les toilettes

Combien coûtent les lingettes à vos services d'utilité publique ? Investissez dans une solution !

Il est grand temps que le Canada ait une définition reconnue de ce qui est « jetable dans les toilettes » et une norme applicable pour traiter de ce qui peut ou non être étiqueté comme étant « jetable dans les toilettes ». L'effort exigé pour l'élaboration d'une norme canadienne et pour la faire reconnaître par les gouvernements et le public peut s'avérer coûteux, mais avec votre soutien, nous pouvons y parvenir ensemble.

Nous demandons, avec cette lettre, aux services publics d'eaux potables et usées au Canada et aux partenaires du secteur privé de contribuer à un fonds commun pour aider à franchir les dernières étapes pour l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre d'une norme canadienne sur ce qui peut être « jetable dans les toilettes ». Nous avons laissé durant trop longtemps aux fabricants la décision de juger ce qui est acceptable dans nos réseaux municipaux d'eaux usées. Votre appui nous donnera la possibilité et les moyens de changer ça.

Nous connaissons tous l'impact extrêmement négatif des lingettes sur nos réseaux de collecte des eaux usées, qui amplifient le problème des gras, huiles et graisses (FOG : fat, oil, grease) ; encouragent l'usage des toilettes comme poubelles avec une panoplie de produits inappropriés, source de bouchons et de dommages coûteux à l'équipement ; nécessitent des effectifs supplémentaires ; mettent notre personnel en danger et nuisent à l'environnement. Le coût pour les services d'utilité publique canadiens est estimé à plus de 100 millions de dollars par année. Une bonne part de ces coûts n'est pas facilement mesurable, mais combien coûte l'usage incontrôlé de lingettes à votre collectivité ?

Votre contribution à ce fonds est un investissement préventif visant à réduire l'impact des lingettes et, par conséquent, à diminuer vos coûts en répondant aux problèmes qu'elles causent. Le retour sur l'investissement est garanti avec cette contribution. (Les renseignements pour le paiement et le montant des contributions suggéré se trouvent à l'Annexe A)

Au cours des 10 dernières années, le Municipal Enforcement Sewer Use Group (MESUG) et l'Association canadienne des eaux potables et usées (ACEPU) ont œuvré au nom du secteur municipal pour traiter de l'incidence croissante des lingettes et de l'absence de norme industrielle prescrite par la loi pour ce qui est « jetable dans les toilettes », ici au Canada, et dans le monde. Nous avons essayé de travailler avec l'association de fabricants (INDA) et avons tenté d'élaborer une norme mondiale par l'entremise de l'Organisation internationale de normalisation (ISO), mais tous ces efforts pour obtenir une coopération acceptable des fabricants ont été voués à l'échec.

En 2017, le MESUG et l'ACEPU ont fondé l'International Water Services Flushability Group (IWSFG), réunissant des associations de gestion d'eaux usées de partout dans le monde. L'IWA a publié un énoncé de position sur l'étiquetage des produits « jetables dans les toilettes » et de ceux qui ne le sont pas. Cet énoncé a reçu l'appui de 25 pays et de plus de 300 intervenants. Ensemble, l'ACEPU et le MESUG ont envoyé à leurs membres des demandes de soutien financier pour aider à l'élaboration d'une norme nationale. Les membres du secteur municipal des services d'utilité publique ont répondu à l'appel et un montant de 58 500 \$ a pu être recueilli.

Ces premiers fonds ont servi à :

- appuyer notre participation pour la création de la norme accessible au public (du sigle anglais PAS) de l'IWSFG en 2018, révisée en 2020 ;
- financer une recherche officielle menée pour tester des produits utilisant le PAS de l'IWSFG ;
- couvrir les dépenses de notre participation à la poursuite intentée contre des fabricants de Charleston, Caroline du Sud, et ayant mené à un règlement reconnaissant le PAS de l'IWSFG ;
- promouvoir le PAS de l'IWSFG et son logo aux États-Unis et au Canada et exercer des pressions pour que ce soit la base d'une norme pour ce qui peut être « jetable dans les toilettes ».

(L'Annexe B apporte des précisions sur certains de nos efforts)

(L'Annexe C précise comment les fonds ont été utilisés)

L'ACEPU et les Amis de la Terre ont donc coparrainé une plainte officielle auprès du Bureau de la concurrence Canada concernant dix fabricants pour l'étiquetage abusif de leurs produits comme étant « jetables dans les toilettes ». Malheureusement, l'agence fédérale et le ministre ont rejeté notre plainte, invoquant le manque de clarté des normes industrielles. Cette décision renforce davantage la nécessité d'une norme canadienne officiellement reconnue, que le gouvernement pourrait pour qu'elle soit applicable.

Plus tôt cette année, le comité de l'ACEPU sur les produits « jetables dans les toilettes » a mis de l'avant un énoncé de position appuyant et approuvant le PAS de l'IWSFG et son logo. L'énoncé de position a été entériné et voté par le conseil d'administration de l'ACEPU.

(L'énoncé de position de l'ACEPU est présenté à l'Annexe D)

Il est maintenant temps de ramener ce projet chez nous avec une norme canadienne officiellement reconnue, de plaider pour son approbation auprès du gouvernement fédéral et de promouvoir son adoption par les municipalités canadiennes. Nous avons cependant besoin une fois de plus de votre appui financier pour financer ces dernières étapes. La Fédération canadienne des municipalités (FCM) a reconnu la valeur de notre travail et a voté une résolution appelant ses membres, les dirigeants municipaux de partout au Canada, à soutenir cet effort. *(Les résolutions du FCM se trouvent à l'Annexe E)*

Nous vous prions de songer à la façon dont vos services d'eau municipaux peuvent contribuer à ce projet en tant qu'investissement pour réduire l'impact des lingettes dans nos collectivités.

Si vous avez des questions ou désirez de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec n'importe qui d'entre nous.

Cordialement,

Jennifer Leno
Présidente du MESUG
905-372-7332 poste 1
jleno@cobourg.ca

Barry Orr
Porte-parole du MESUG
519-661-2489 poste 6306
borr@london.ca

Robert Haller
Directeur exécutif de l'ACEPU
613-747-0524 poste 1
rhaller@cwwa.ca